

CONSIGNES À GARDER EN MÉMOIRE

- **LE STATIONNEMENT EST GRATUIT**
- **NE PAS** vous stationner devant les vitrines des commerçants voisins. Vous pouvez vous stationner dans le stationnement avant ou arrière du commerce, et dans la rue côté commercial.
- **EN TOUT TEMPS**, **laissez** le passage libre à gauche du commerce pour que les **camionneurs** et les **services d'urgences** puissent y circuler facilement.
- **VOUS DEVEZ** avoir une vignette pour vous stationner à l'emplacement réservé pour les personnes à mobilité réduite (voir ce lien pour obtenir plus d'informations : http://www.saaq.gouv.qc.ca/envrac/vign_station/). Les 2 stationnements réservés à cette fin sont situés à l'avant des vitrines de notre commerce.
- **ATTENTION!** La céramique est glissante. **Marchez prudemment** dans le corridor d'entrée, dans les vestiaires, et du côté des piscines. Il y a de l'eau sur les planchers, ce qui rend les surfaces glissantes.
- Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte du côté des piscines.
- **AUCUN SOULIER DU CÔTÉ DES PISCINES**. Pour les clients inscrits à une session, **INFORMEZ EN VOS INVITÉS**. Uniquement des scandales propres seront acceptés.
- **LES INVITÉS** doivent enlever le son de tout appareils électroniques par respect pour les clients en cours de session. Les invités ne peuvent, en aucun temps, donner de conseils ou faire de la correction technique auprès de l'enfant observé.
- ATTENDRE la fin du cours précédent avant de traverser du côté des piscines. Cela favorise une circulation plus sécuritaire autour des piscines.

- Vous pouvez déposer vos objets précieux du côté des piscines. Nous ne sommes pas responsable des objets perdus ou volés. Nous gardons temporairement les objets perdus dans un contenant qui se trouve du côté piscines. Veuillez prendre en note, qu'il y a une **caméra de surveillance** dans le corridor d'entrée du commerce. Souriez, vous êtes filmé 😊
- Après votre douche, **MERCI DE FERMER** le robinet.